

Rétablissement de la circulation piscicole sur le seuil de Sain Bel sur la Brévenne



Présentation des travaux

Le second contrat de rivière Brévenne-Turdine prévoit dans son volet B1 « Réhabiliter, protéger et mettre en valeur les milieux aquatiques et riverains », l'action B1-1-1 « Rétablissement de la circulation piscicole sur la Brévenne entre le Glavaroux et le Trésoncle ». En effet, ce secteur est segmenté par 6 seuils infranchissables. Leur effacement et/ou aménagement permettra la reconnexion de 6 kilomètres sur la Brévenne. Le seuil de la Rochette a été effacé en 2009. Quatre seuils seront effacés dans le cadre d'un projet de renaturation de la Brévenne. Le seuil de Sain Bel, dernier verrou du tronçon est associé à une prise d'eau fonctionnelle rive gauche et le talus de la voie SCNF situé à proximité immédiate s'appuie sur l'ouvrage. Dans ces conditions, l'effacement de l'ouvrage s'est avéré impossible. Une rivière de contournement a donc été aménagée rive gauche.

La rivière de contournement spécifique mesure 110m à une pente moyenne de 3.5% environ. La dernière partie est commune avec la prise d'eau du bief sur 35m. Ce tronçon présente une pente nettement plus faible, proche de 0.5%. Les protections de berges ont été réalisées sur les secteurs les plus sensibles à l'érosion en technique mixte, associant enrochement et boutures de saules. Les autres secteurs ont été semés, bouturés de saules et plantés avec des essences locales (aulne principalement).

Un premier ouvrage de régulation des débits en berge de la Brévenne permet de diriger le débit d'étiage vers la rivière de contournement. Ensuite, un dispositif de 3 ouvrages de régulation permet de répartir les débits entre le bief, la rivière de contournement et un bras de décharge en crue. Le bras de décharge permet de réduire les forces exercées sur la rivière de contournement en période de crue. Celle-ci est en effet fragilisée par un angle de méandre très important imposé par la faible emprise disponible. Le bras de décharge et la rivière de contournement arrivent au même endroit afin d'améliorer le débit d'attrait.

L'opération réalisée sous maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage SYRIBT a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Aucun relevé topographique n'a été réalisé post-travaux et aucun suivi n'est prévu actuellement.



Second contrat de rivières Brévenne Turdine 2009/2014

Action B1-1-1

AMENAGEMENT D'UN DISPOSITIF DE FRANCHISSEMENT PISCICOLE SUR LE SEUIL DE LA PERROLIERE A SAIN BEL

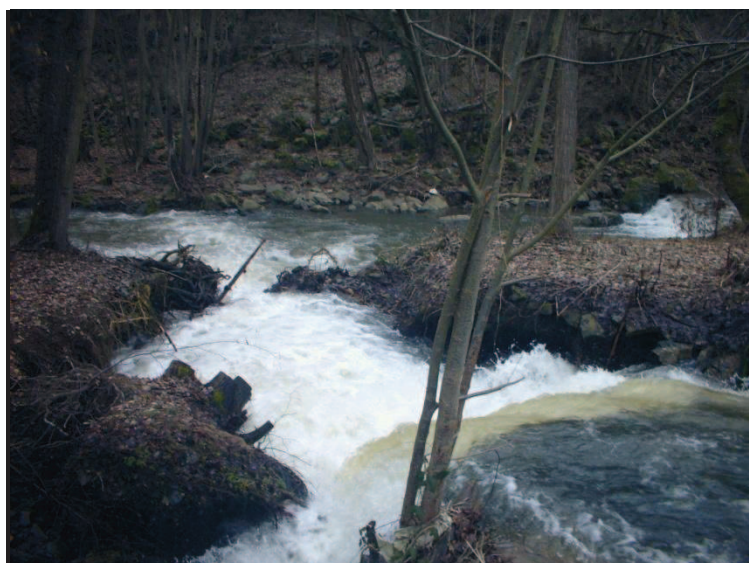
Dossier Photo



Vue aval de l'ouvrage après son contournement par la crue de Novembre 2008



Vue amont de l'ouvrage après son contournement par la crue de Novembre 2008



Retour des écoulements en aval du seuil par le contournement



Reprise de la crête du seuil existant et confection d'un ouvrage de calage des débits entrants



Confection d'un ouvrage de répartition des débits (Rivière de contournement/Bief/sur-verse)



Confection de la rivière de contournement et installation du substrat de fond



Mise en eau de l'aménagement